

# **Qu'est-ce qu'un voyage d'étude en BTS VO à Briacé ?**

Cliquez pour modifier le style des sous-titres du masque

# C'est une proposition faite au groupe classe en début de première année

Le voyage est un plus de la formation, c'est à chaque promotion de décider s'il s'engage dans un voyage d'étude ou non.

# C'est un projet pédagogique

- Ouverture culturelle, pratique éventuelle d'une langue étrangère, visites techniques faisant partie intégrante du cours, prise de responsabilités et autonomie des étudiants ...
- Le voyage est donc **obligatoire pour tous les étudiants.**

# C'est un financement : le lycée est facilitateur

- Par des projets menés avec **l'équipe enseignante** : TPJ MSA, Agrichallenge, Projet agriculture paysanne, ...
- Par le versement de la taxe d'apprentissage par le **service de gestion** du lycée
- Par des activités rémunératrices, en lien ou non avec la formation, dans des entreprises partenaires de Briacé : inventaires, muguet,

# C'est un séjour et des visites à organiser

- Le choix de la destination se décide, en fonction du budget, suite aux propositions des étudiants. Le choix est fait par vote des étudiants (les destinations « à risque » seront évitées).
- L'accompagnement : L'équipe enseignante se réunit en amont et met en place un comité de pilotage du voyage. Parmi ses membres, on trouve au moins deux professeurs acceptant

# C'est un voyage à vivre

Le voyage d'étude est réalisé dans le cadre du lycée de Briacé. Il est donc établi un certain nombre de **règles à respecter au cours du séjour.**